

## Communiqué de presse

Fribourg, le 10 septembre 2020

### L'HFR soutient les EMS dans un contexte difficile

**Suite aux difficultés rencontrées par l'EMS de Siviriez face à la flambée de cas de covid-19, l'HFR apporte son soutien aux patients, comme il l'a fait au plus fort de la crise ce printemps, tout en respectant des règles essentielles de déontologie. Aujourd'hui, pourtant, ce soutien n'est pas sans conséquence, puisque contrairement à la période du confinement, l'activité hospitalière est au plus haut et les lits sont comptés.**

Ce sont neuf résidents de l'EMS de Siviriez qui ont été accueillis à l'HFR Riaz entre hier et aujourd'hui. Les services de chirurgie et d'orthopédie ont été aménagés en urgence afin de mettre à disposition 9 lits sur un même étage. Mais cet accueil n'est pas sans conséquence puisque désormais l'HFR Riaz est plein, ce qui contraint les nouveaux patients gruériens à être dérottés vers le site de Fribourg. De son côté l'HFR Fribourg – Hôpital cantonal accuse également une forte activité hospitalière depuis le mois de juin, ne présentant que 7 lits disponibles à l'heure actuelle.

#### L'HFR a répondu présent pendant la crise sanitaire

L'HFR s'est engagé auprès des EMS, ce printemps, en parallèle de sa mission principale de prise en charge hospitalière des patients covid et non covid. Pour rappel, l'HFR n'a jamais refusé une hospitalisation qui répondait aux critères de la procédure d'admission en EMS. En outre, l'hôpital fribourgeois a entrepris différentes actions pour soutenir les institutions en difficulté à la demande du Groupement des Institutions à Risque (GIR) de l'Organe de Conduite Sanitaire (OCS) :

- Etat des lieux de la situation dans les EMS et homes qui le souhaitaient et proposition de mesures de soutien.
- Identification des besoins urgents, en matériel et en renforts, avec des solutions déployées le jour même (matériel mis à disposition par l'HFR).
- Synthèses et rapports établis à la demande du GIR concernant les EMS visités par une équipe de cliniciens HFR, avec proposition de soutien. Une checklist a notamment été rédigée par l'HFR pour la mise en œuvre d'un dispositif covid-19 en EMS. Cette checklist a été validée par le SMC, la MFÄF et l'AFIPA puis publiée sur le site de l'AFIPA.
- Quatre formations ont également été organisées par le Centre de formation des soins (CFS) à l'intention des cliniciennes en EMS en partenariat avec le SMC et l'AFIPA.

#### Un contexte compliqué pour toutes les institutions de santé

Les EMS affrontent en ce moment une situation difficile toujours en raison du covid-19. L'HFR a pris la décision de les soutenir et 13 patients covid ont déjà été accueillis depuis 10 jours (dont 9 à la demande du médecin cantonal pour soulager l'EMS de Siviriez, sans indications médicales à un transfert). Mais notre structure doit tenir compte de plusieurs éléments essentiels aux conditions de transferts. En effets, la plupart de ces patients sont très âgés et fragiles psychologiquement ; leur déplacement n'est pas sans conséquences. Ils arrivent dans nos



services très agités et instables ; leur prise en charge ne se fait pas dans de bonnes conditions et il est souhaitable de tout faire pour les soigner dans leur cadre habituel en EMS.

De plus, la période est aussi difficile pour l'hôpital fribourgeois qui accuse une forte augmentation de son activité hospitalière – en raison de la reprise des interventions électives, et qui connaît actuellement un taux d'absence élevé du fait des quarantaines des collaboratrices et collaborateurs notamment. Durant toute la période covid, l'HFR n'a jamais refusé un patient d'EMS qui avait une indication médicale à une hospitalisation. Toutefois, l'hospitalisation de patient covid sans indication médicale (absence de projet thérapeutique ou de nécessité de soins palliatifs complexes), n'est pas la mission première de l'HFR.

### **L'HFR au service de tous les patients**

L'aide dont les EMS ont besoin aujourd'hui doit être collective et apportée dans le respect des missions du réseau de santé Fribourgeois. En effet, l'HFR doit être en mesure d'apporter le meilleur traitement possible à chaque patient, dans le respect des règles de base de la déontologie. Le transfert de patients dans des conditions précaires qui ne répondent pas aux critères d'admission (pas de consentement signé, pas de nécessité médicale ni projet thérapeutique) n'est pas ce qui est le mieux pour le patient. En outre, les lits occupés le sont au détriment d'autres patients qui ont besoin de leur hôpital.

### **Renseignements**

Catherine Dorogi, directrice des soins  
T 026 306 01 80

### **Service de presse**

Jeannette Portmann, chargée de communication  
T 026 306 01 25

